

Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Rue du Marais 119, 1000
Bruxelles le 07 février 2019 à 14h00

Le président chargé de présider la séance est Monsieur VAN MOLLE Lucas.

La secrétaire chargée de la rédaction du procès-verbal est Monsieur PETRE Victor.

Présents

- VAN MOLLE Lucas
- VERNIERS Chaïmae
- DURDU Morgane
- DALLEMAGNE Simon
- RUSU Roxane
- DE PATOUL Adélaïde
- LIBOTTE Quentin
- GEORGALLIS Céline
- BENNOUNA Emma
- MUNYANEZA Josphep
- SIVAC Franklin
- MASSIN Cédric
- CHAVOSHI MOHAMMADABADI Sam
- HERMANS Thomas
- STRAET Juliette
- DEFECHEREUX Clément
- NGANBE Wilfried
- PETRE Victor
- MUNYANEZA Joseph

Procurations

- FISCHER Marine a donné procuration à VAN MOLLE Lucas
- OUSMANE Tamara a donné procuration à VERNIERS Chaïmae
- DELBECKE Elaine a donné procuration à DURDU Morgane
- YERNA Sarah a donné procuration à RUSU Roxane
- TOUHAMI Sofia a donné procuration à DE PATOUL Adélaïde
- KNIDIL Kawtar a donné procuration à LIBOTTE Quentin
- DRAELANTS Arthur a donné procuration à MUNYANEZA Joseph
- NASSIRI Sami a donné procuration à MASSIN Cédric
- CHANSAY Elisabeth a donné procuration à CHAVOSI MOHAMMAD ABADI Sam
- POIVRE Sylvain a donné procuration à STRAET Juliette
- SUBELACK Verena a donné procuration à DEFECHEREUX Clément

Absents non excusés

- BRETTON Benjamin
- GONZALEZ PINTO Bruno
- VANNESTE MORSI Caroline
- LAMY Arthur
- BARDIAU Charlotte

- BOTMAN Marie
- HONOREZ Elie
- HEYMANS Laure
- WATTIEZ Liane
- CHABOT Noé
- TIHON Orsloya
- AKTAY Thibault

Invités

- SANDERS Pierre-Alexandre
- SYDOR Matteo
- SALMAIN Manon

Après avoir vérifié les procurations et constaté que l'Assemblée était en nombre pour siéger, le président ouvre la séance à 14h10.

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Accueil ;
- 2) Approbation de l'ODJ ;
- 3) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente ;
- 4) Selon les motifs de l'Assemblée Générale ordinaire :

- A) Admissions et démissions
- B) Règlement électoral
- C) Projets du Q2
- D) Animation
- E) Représentation
- F) Trésorerie

Lucas met en avant qu'il faut parler du SOAR, des allocations et des repas.

Résolutions :

1) Accueil et mot du président

Le président accueille les membres et introduit l'assemblée générale.

2) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

3) Discussion autour des résultats de la cellule qualité

à une graphiste de réaliser des affiches afin d'illustrer ce qu'il était ressorti de cette activité La cellule qualité a organisé une semaine de la qualité début novembre, dans le cadre de laquelle une activité à propos d'une charte étudiante avait été proposée. La cellule qualité a demandé.

Sur le côté plus citoyen, les remarques ont été que l'affiche n'est pas percutante puisqu'il y a trop d'éléments : l'idée est de la diviser en quatre parties.

Concernant le sport, l'Université pensait à refaire un *melting-pot* avec la solidarité. Les membres du CAU suggèrent plutôt de retenir le gros des images, car « trop d'informations tue l'information ».

Pour l'affiche du développement durable, l'Université propose de la donner au CAU puisqu'elle met en avant les projets de la Commission développement durable.

Au final, il y a l'ambition de réduire le nombre d'images et de changer les couleurs qui ne marquent pas l'œil. Il serait judicieux pour l'Université de reprendre celles de la campagne de l'implication. De toute façon, il s'agit d'une communication institutionnelle, peut-être simplement appuyée par une petite communication du Saint-Louis.

4) La journée d'accueil des rhétoriques

Lucas explique que le 24 février s'organise la journée d'accueil des rhétoriques. Le SOAR demande que les membres du CAU participent ou fassent une communication pour trouver des étudiants

Chaïmae met en avant qu'il s'agit d'une bonne idée et que cela permet de faire une publicité au CAU.

Quentin propose de faire un appel à d'autres étudiants.

Adélaïde demande ce qu'il en est de Marie-Haps, information qu'il faudra demander au SOAR.

5) L'allocation des repas

Lucas met en avant que l'information des allocations repas n'est plus mise en avant sur le site internet de l'Université.

Adélaïde précise qu'il doit être discuté en Conseil social la revendication de garder les allocations des repas.

Juliette met en avant que l'objectif de l'épicerie sociale est différent de celui de l'allocation des repas.

Lucas propose de faire remonter le souhait de faire plus de publicité

6) Approbation du procès-verbal

L'approbation sera réalisée à la prochaine assemblée générale, faute de présence dans le mail.

7) Admissions et démissions

Aucune à signaler.

8) Le règlement électoral

Lucas présente les modifications du règlement électoral, dont l'article 4 (changement de pourcentages), l'article 8 (suppression de « tous ses canaux de communication), l'article 11 (précision de la mention de la liste sur le formulaire de candidature), l'article 12 (la liste des candidats est classée par faculté et par liste), l'article 16 (modification formelle pour la commission disciplinaire de première instance et la commission disciplinaire d'appel), l'article 19 (à propos des modalités de vote via balbeilo, qui fait qu'il est possible de voter pour des candidats sur les listes différentes mais pour maximum 41 personnes), l'article 23 (afin d'être dans une logique proportionnelle, les candidats qui ont reçu le plus de suffrages sont élus indépendamment de la liste sur laquelle ils figurent).

Sam met en avant que le problème de balbetilo serait qu'un étudiant pourrait voter deux fois dans l'hypothèse où il y a une case de tête.

Lucas répond que le vote en case de tête n'est pas présent.

Sam explique qu'il existe un autre programme.

Lucas répond que le règlement concerne balotilo, et demande à Sam de retenir son idée pour l'année prochaine.

Clément demande une période pour que les commissaires puissent terminer leurs projets.

Lucas propose de rajouter un article pour préciser que les commissions ont la même durée que le bureau, et de toute façon l'élection des commissaires est faite fin juin.

Quentin demande de préciser que les commissaires poursuivent leur mandat comme le bureau, jusqu'au 31 juillet, ce qui n'empêche pas d'élire les nouveaux commissaires.

Lucas conclut que cette précision sera apportée au règlement électoral.

Emma demande si du coup l'élection des commissaires se ferait en mai.

Lucas répond que oui, puisque cela permet de ne pas convoquer une AG le 1^{er} août par exemple.

Morgane demande si c'est la composition de la commission électorale est précisée dans le règlement.

Sam demande si ce ne serait pas une bonne idée d'impliquer les délégués dans la commission électorale.

Lucas précise que les « quatre étudiants de l'université » permet d'ouvrir les élections de la commission électorale aux délégués, et même tout étudiant.

Sam, dans les faits, met en avant que les étudiants représentent rarement un intérêt pour participer à la commission électorale. Il dit que c'est important de motiver les délégués à venir s'engager dans la commission.

Juliette répond que les délégués sont souvent un minimum investis dans le CAU et qu'il y a plus de sens qu'ils soient candidats et donc qu'ils ne fassent pas partie de la commission. Il n'y donc pas d'intérêt que les délégués soient invités à participer.

Sam répond que les étudiants délégués ne sont parfois pas dans le CAU, et que cela peut être intéressant de leur donner cette opportunité. Il propose de motiver ceux qui ne font pas campagne à participer à la commission électorale.

Lucas conclut que les membres peuvent individuellement motiver des connaissances à participer à la commission électorale. Suite à une question de Quentin, il précise que c'est l'AG qui les élit.

9) Le calendrier électoral

Lucas présente le calendrier électoral.

Quentin insiste sur le fait que les candidatures pour la commission électorale sont rapprochées, sachant que la commission exclut *de facto* de faire campagne.

Le calendrier et le règlement est validé, et sera renvoyé à l'Université.

10) Les projets du Q2

a. Développement Durable

Simon présente le projet du plan cantine et du projet cantine (il a une réunion avec les services de l'Université pour définir le plan d'alimentation). Il précise qu'Arthur voudrait faire une signalétique au niveau des déchets, et souhaiterait organiser une semaine zéro déchet, avec idéalement une conférence sur le tri des déchets. Le *student pack* va également être relancé. Personnellement, Simon aimerait aussi organiser une conférence sur l'aimantation.

b. Commission culture

Roxane présente une pièce de théâtre, acceptée par le bureau. Elle va appeler la responsable du théâtre des Martyrs. Elle présente le voyage du Q2 qui aura lieu à Amsterdam. Elle a fait appel à une agence en ligne spécialisée pour les grands groupes avec les auberges de jeunesse, et attend les informations.

Céline demande une précision sur les dates.

Roxane répond que cela reste à voir et décider, mais que cela ne sera pas possible avant la half-time puisqu'il faut y avoir des fonds.

Céline demande s'il n'y a pas de crainte, puisque fin avril c'est déjà loin.

Roxane répond cependant qu'il y a beaucoup de voyages organisés début avril par l'Université et c'est assez compliqué.

Juliette précise qu'il faut faire attention aux remises de TP, et que fin avril il n'y a plus trop de travaux (en tout cas en droit).

Chaïmae demande le montant qui sera investi par le CAU.

Roxane répond que le budget est de 1600€.

Roxane demande si l'AG a une idée d'activité culturelle qui pourrait rapporter de l'argent.

Emma propose une activité paintball.

Idée d'organiser un Quiz avec entrée payante ou pas, il y aurait du thé glacé et des sandwiches. On a déjà quasiment tout ce qu'il faut. On peut reverser les bénéfices à une association pour justifier le côté payant du Quiz.

c. Commission communication

Clément explique que les vidéos AG continuent. Il y aura aussi la mise en place d'un calendrier commun avec les différents cercles. Les élections vont faire l'objet d'une campagne de communication. Plus de détails arriveront ensuite.

Simon trouve ça bien d'encourager les gens à participer aux élections. L'idée de plusieurs listes encourage la démocratie.

Adélaïde dit qu'il ne faut pas oublier Marie-Haps,

Morgane précise que la mise en place d'un calendrier concerne notamment les panneaux placés dans l'Université, pour préciser les activités en fonction des jours et des semaines. Les communications des cercles sera dès lors plus réglementée et plus claire.

Lucas estime qu'il est important que les anciens du CAU fassent une liste pour une certaine continuité, et met en avant qu'il est intéressant d'aller auprès des étudiants qu'ils ne connaissent pas forcément.

d. Commission sport

Thomas dit que la plus grande priorité est de terminer de mettre en place les équipes, les maillots, la communication. La course de Saint-Louis présente plusieurs difficultés, et pour cette année l'activité va se limiter à proposer des joggings en raison du timing assez short.

e. Commission KAP

Cédric explique que le principal objectif est la soirée inter-kap. Il rencontre les différents kot-à-projets pour connaître leurs attentes et pour la date (probablement mi-mars).

Clément explique que ce qui est kap n'est pas relayé, puisque cela serait impossible de tout gérer. Morgane confirme cela.

f. Commission politique et citoyenneté

Franklin propose une conférence dans le genre de « un combat deux poings » soit sur le racisme soit sur la ligue LGTB. Le don de sang sera aussi organisé. Il y a une campagne EBS qui va se mettre en place.

Quentin rajoute qu'une visite du Parlement pourrait être organisée. Il cherche aussi à savoir si il y a moyen de faire des capsules vidéos avec la commission média.

Céline explique qu'en science politique, il y a déjà un tour du Parlement organisé.

Sam dit que ce serait aussi utile de mettre sur le coup la commission enseignement et la commission culture, ce qui permettrait de ne pas surcharger les commissaires.

Lucas dit que le Conseil genre veut lancer une campagne sur le harcèlement sexuel, en s'inspirant d'une campagne de l'UCLouvain. Cela doit encore être approuvé par le conseil de direction, et les mandataires reviendront là-dessus plus tard. Il faut donc éviter plusieurs campagnes sur le même thème.

g. Commission média

Wilfried explique qu'un manifeste va sortir lundi pour préciser les activités et l'inventaire. Il explique que la commission envisage de réaliser des vidéos de trois minutes. Malgré le manque de matériel adéquat, il pense pouvoir commencer à être actif. Il aimerait aussi effectuer le projet de *Student's got talent*, en collaboration avec la commission soirée et la commission culture.

h. Service juridique

Quentin explique qu'il est prévu d'organiser des permanences et d'expliquer comment contester des notes. Des affiches sur les règles de financements vont être placardées dans l'Université. Il y a aussi le projet de créer un *vade mecum* qui reprend les démarches à faire.

i. Commission enseignement

Quentin dit que l'année passée ils avaient fait des vidéos de professeurs, et il demande aux gens qui voudraient les aider de se manifester.

Lucas insiste qu'il faut s'assurer de l'accord toujours actuel des professeurs.

11) Animation :

Pour la neuvaine, le tableau de shifts n'est pas fini. Tout le monde a intérêt à gérer son poste. Par ailleurs, il manque de supporters pour les équipes de sport.

12) Trésorerie :

Il faut qu'on fasse des bénéfices lors des prochaines soirées. Il faut réimprimer des notes de frais.

13) Représentation :

Les commissions pol-cit et enseignement sont en manque d'effectifs.

Il y a un conseil fédéral dimanche. Dans 2 semaines, normalement, il y aura l'AG contradictoire et donc peut être l'élection de 3 nouveaux conseillers si on se réaffilie à la FEF.

N'oubliez pas de contacter Sam pour participer au GT harcèlement et Juliette et Kawtar pour le GT sexisme.

La démission de Quentin et Lucas de leur poste de membres du conseil d'accompagnement à la politique du genre.

Les rapporteurs des conseils ne doivent pas oublier de faire des PV et de les poster sur les groupes SLACK, il faut également mieux préparer les conseils.

Débat sur l'instauration de la smart week à l'université, ce débat est reporté à une AG suivante car c'est un sujet important.

14) Varia's :

Pour la prochaine AG qui sera une contradictoire, il faut que tout le monde soit là.

SALMAIN Manon est élue à l'unanimité pour présider la prochaine AG.

L'A.G. se clôture à 16h09.

Le secrétaire est chargé de rédiger le procès-verbal de l'assemblée générale qui sera envoyé en même temps que la convocation à la prochaine Assemblée Générale contradictoire pour être approuvé en même temps que celle-ci.

PETRE Victor
Secrétaire